



Département de l'Eure
Arrondissement des Andelys
Canton des Andelys
Tél: 02.32.52.60.90
mairie@notre-dame-de-l'isle.fr
<http://notre-dame-de-l'isle.fr/>

République Française
Mairie de Notre-Dame de l'Isle
27940 Notre-Dame de l'Isle

COMMUNE DE NOTRE-DAME DE L'ISLE PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 12 décembre 2025

Date de convocation : 08/12/2025

Date d'affichage : 08/12/2025

Nb de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 12 décembre à 20h30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, sous la présidence de Monsieur Thibaut BEAUTÉ, Maire.

Mme Laure BAUDOT
Mme Pascale BILLARD
Mme Amélie BOUCHER
M. Bruno DESMOUSSEAUX
M. Alain FAVRESSE
M. Christophe LACAILLE
M. Thierry LEPRÉ
Mme Catherine LERATE
Mme Karine PERTOLDI
Mme Nathalie TISON

Ont donné pouvoir : M. Vincent DUPONT à Mme Amélie BOUCHER, Mme Claire HENNEQUET à M. Thibaut BEAUTÉ

Absents excusés : M. Eric COTTARD, Mme Laurine DUFOURT

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

M. Thierry LEPRE a été désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 19 septembre 2025 et du 17 octobre 2025

Approbation à l'unanimité des membres présents des procès-verbaux des conseils municipaux du 19/09/2025 et du 17/10/2025.

I/ Finances et administration générale

1/ Convention de financement entre la commune et la Fondation du Patrimoine pour l'aménagement d'un tiers lieu associatif et culturel dans l'ancienne chapelle Sainte-Geneviève

Monsieur le Maire expose,

La Fondation du Patrimoine a pour vocation la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité, public et privé par le biais d'un dispositif d'aides financières, en collaboration avec les collectivités et les services de l'Etat.

Cette fondation apporte son soutien aux projets de restauration du patrimoine des collectivités au travers de différentes interventions :

--Participation au financement des travaux
--Mobilisation autour du mécénat
--Actions de sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine auprès de la population

L'adhésion à la Fondation du Patrimoine permet à la collectivité de bénéficier d'une aide financière et technique ainsi que des réseaux de mécènes qui la composent.

Afin de soutenir le projet de l'aménagement du tiers lieu associatif et culturel dans l'ancienne chapelle Sainte-Geneviève, il est proposé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine.

VU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE MAIRE,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERÉ, à l'unanimité des présents et représentés

- **-AUTORISE** l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent
- **AUTORISE** la Fondation du Patrimoine à collecter des fonds pour le compte de la commune

2/ Acquisition foncière de la Rue du Clos Galy

Monsieur le Maire rappelle le dossier de régularisation foncière de la Rue du Clos Galy

Monsieur le Maire présente le projet d'acquisition des parcelles suivantes.

- F 118 propriété des propriétaires indivis
- F 83 et F 85 propriété de Mme Arlette DELAISEMENT née BAUDOT
- F 87 propriété de Mme Elisabeth SALAUN née BAUDOT
- ZB 271 propriété de M. BAUDOT Pascal

La vente est consentie pour un euro symbolique.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERÉ, à l'unanimité des présents et représentés

- **DECIDE** l'acquisition des terrains cadastrés F118, F83, F85, F87 et ZB271 au prix fixé.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toute pièce administrative et comptable.

II/ Communication

Deux annonces sont faites au conseil,

- La première concerne la mise à jour et actualisation du site internet, Messieurs Lacaille et Favresse remercient l'aide reçue des conseillers.
- La seconde présente dans ces grandes lignes le sommaire du dernier Catenay de la mandature.

III/ Informations diverses

- Monsieur le Maire nous informe de la réception d'un courrier avec AR émanant du Restaurant l'Envie, par lequel le Gérant annonce la résiliation du Bail Commercial à l'échéance triennale du 11 juin 2026.

Le Conseil prend acte de la décision.

Par un second courrier, simple, il est demandé, à la Municipalité, la possibilité de signer un bail précaire jusqu'au 31 décembre 2026.

Sur ce point le conseil ne s'est pas opposé.

- Présentation de l'étude de sécurisation de la route d'Hennezis (Phase 1) par Soderef, D'autres réunions sont programmées pour compléter l'étude.

Une fois l'étude finalisée une réunion publique de présentation sera programmée avec les riverains pour recueillir leurs remarques et consentements.

- Enfin, M. Le Maire fait lecture aux membres du conseil, d'une requête d'un collectif de 21 signataires, se questionnant sur le projet d'un programme immobilier à l'étude rue Clergeot sur le « clos du Catenay».

Une réponse sera apportée à chacune des questions posées et à chaque signataire du collectif.

Clôture de la séance à 22h30